

Relevé de décisions

Liste des décisions Conseil collégial du 17 septembre 2020
confirmées ensuite par le Conseil exécutif

17092020#01 à 17092020#05

Décision n°1

Le Passeur - LocauxMotiV' (d'Orléans) parrainé par : Le Babet & La Cagnole : adhésion validée.

Décision n° 2

Le Galais parrainé par la Doume et la Luciole : adhésion validée.

Décision n° 3 :

Mission est donnée à la commission Trésorerie d'élaborer un document afin de faire fonction de reçu pour les MLCC qui font un apport à la Fédération.

Décision n° 4 :

Chaque membre de la fédération s'engage en tant que MLCC membre du Kohinos de garder le code ouvert uniquement aux MLCC présentes au sein de la fédération et aux informaticiens mandatés par les MLCC du Kohinos.

Décision n° 5 :

Développement du logiciel Kohinos : Branche commune et principale à TOUTES LES MONNAIES : dev (sécurisé, seul les «mainteners» (Julien et Stephan) peuvent la modifier)

Une branche par monnaie qui souhaite participer aux développements (exemple La Graine : branche «graine» — basée sur dev). Quand une monnaie souhaite mettre en commun les développements qu'elle a fait sur sa branche, elle fait sur Gitlab une «Merge Request» (une demande de merger leur développement sur la branche dev)